



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

MARTINIQUE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 01 avril 2015

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	26	29
		Dont procurations 03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
29	00	03

Date de la convocation

**23/03/2015**

Date d'affichage

**26/03/2015**

Objet de la Délibération

\*\*\*\*\*

**FINANCES**

\*\*\*\*\*

**BP – Budget Primitif 2015**

Président de Séance :

Marie GARON  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

L'an deux mille quinze et le **premier avril** le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie GARON – 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

**Etaient présents :** MM Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Félix CATHERINE, Éric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Cémiane MOUTOUCOUMARO, Gérard CHAUVET, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Antoine JEAN-BOLO, Laurie ABAUL, Joseph Armand BRAY, Sainte-Claire JANVIER, Dominique CUPIT, Charles ANIN, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Marinette TORPILLE, Philippe TAIEB, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

**Absents excusés :** MM Fred DERNE, Christine ALIKER, Marie-Claude RAQUIL, Christophe AGELAN, Max ORVILLE, Renaud SAINT-ALBIN.

**Absents :** MM Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Patrick FLERIAG.

**Procurations :** MM Fred DERNE, Christine ALIKER, Marie-Claude RAQUIL ont respectivement donné procuration à Sainte-Claire JANVIER, Raphaël BORDELAIS, Yolène LARGEN-MARINE.

### BP – BUDGET PRIMITIF 2015

À la demande de Madame Marie GARON, Monsieur Antoine JEAN-BOLO – Conseiller Municipal, élu délégué aux finances présente à l'assemblée le Budget Primitif de l'exercice 2015.

Ce projet de BP.2015 s'équilibre pour l'une et l'autre des sections aux montants suivants :

Section de Fonctionnement de	26 390 692,00€
Section d'Investissement de	2 667 694,00€
Soit un montant total de	<b>29 058 386,00€</b>

---

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de monsieur Antoine JEAN-BOLO et après en avoir délibéré, décide à majorité :

- d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2015, dont les crédits alloués par chapitre s'équilibrent en dépenses et en recettes pour l'une et l'autre des sections suivantes du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	26.390.692,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	2.667.694,00
TOTAL DU BUDGET	29.058.386,00

---

⚡ Pour extrait certifié conforme,  
Schœlcher, le 09 AVR. 2015  
P/Le Maire empêché et par délégation,  
Le 2<sup>ème</sup> adjoint

  
Marie GARON

